

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 169-170

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1873__14__169_0

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

N° 7. — JUILLET 1873.

I.

Procès-verbal de la séance du 7 juin 1873.

Le 7 juin 1873, la Société de statistique de Paris s'est réunie, dans le nouveau local de ses séances, 16, rue Taranne, sous la présidence de M. Hipp. Passy.

Après l'adoption du procès-verbal, le secrétaire général dépouille la correspondance; M. Janssens, récemment nommé associé étranger, adresse au président ses remerciements et offre à la Société son concours le plus dévoué; M. de Rény (Bey) membre de la Société et chef du bureau de la statistique d'Égypte, envoie à la Société pour être publiés dans son journal trois articles inédits sur la situation morale et économique de ce pays.

Communication est faite à l'assemblée des ouvrages transmis à la Société de statistique et dont voici l'énumération :

1° *Statistique industrielle de la France* (tome XIX de la statistique de France), offert par le Ministre de l'agriculture et du commerce.

2° *Statistique de la Finlande*, en 6 volumes, offerte par M. Ignatius, chef par intérim de ce service.

3° *Bulletin de statistique municipale de Paris*, n°s de juillet et avril 1872.

4° *Statistique officielle de Brême*, pour 1871, offerte par le Sénat de cette ville.

5° *Bulletin municipal de Bruxelles*, années 1871 et 1872, offert par M. Janssens.

6° *Statistique de Prusse* (tomes XVII à XXIII) et *Journal du bureau de statistique de Berlin* (Zeitschrift), offerts par le docteur Engel.

M. Loua présente, avec lettres à l'appui, la candidature, comme membres titulaires, de MM. Cauvet, ingénieur, directeur des études à l'École centrale; Demongeot, maître des requêtes au Conseil d'État et professeur à l'École libre des sciences politiques.

M. Robyns présente en même temps, en qualité de membre associé étranger, M. Ch. Faider, ancien ministre de la justice, procureur général à la Cour de cassation de Belgique.

Par exception et en considération des éminentes qualités que présentent ces candidats, l'assemblée passe immédiatement au vote, et, à l'unanimité, MM. Cauvet et Demongeot sont nommés membres titulaires, et M. Ch. Faider, membre associé étranger.

Une conversation s'engage entre MM. Bertillon, Passy, de Séré, Loua et d'autres membres sur les moyens statistiques de mesurer, suivant les pays, *la durée d'une génération*. M. Loua propose d'adopter l'âge moyen de la population calculée d'après les recensements par âge; M. H. Passy propose de s'en tenir à la mesure historique qui porte cette durée à 33 ans; mais M. Bertillon, partant de ce fait que, selon lui, la durée d'une génération doit être égale au temps qui sépare la naissance du père de celle de son premier enfant mâle, on se trouve dans la nécessité de lui répondre qu'il n'existe aucune donnée statistique assez précise pour résoudre le problème ainsi posé.

La parole est accordée à M. E. Flechey, qui donne lecture d'un travail important sur la construction et l'exploitation des chemins de fer.

A la suite de cette communication, M. le docteur Bourdin offre à la Société l'ouvrage qu'il vient de publier sur l'influence des événements politiques sur l'accroissement des cas de folie. Il fait connaître en quelques mots les conclusions auxquelles il est arrivé et dont la plus importante est que cette influence est nulle ou à peu près.

La séance est levée à 5 heures et demie.
